

# L'agence de l'eau irrigue la pieve d'Ornano Taravo

Valérie Bozzi, présidente de la communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo (CCPOT), et Annick Mièvre, directrice de la délégation Paca-Corse de l'agence de l'eau, ont présenté le premier contrat de territoire à l'échelle de la Corse pour une gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement et des milieux aquatiques. Ce contrat triennal prévoit une enveloppe de 13 millions d'euros pour la création d'infrastructures qui assureront notamment la dépollution du Taravo et amélioreront le bien-être de la population.

Ce contrat s'inscrit dans l'accord-cadre signé le 11 juin 2019 par la Collectivité de Corse et l'agence de l'eau. Ce programme, le onzième, vise les objectifs suivants d'ici 2024 : l'adaptation au changement climatique, la gestion équilibrée des milieux aquatiques et de la ressource en eau, la gestion durable des services publics (stations d'épuration, réseaux) et le soutien aux collectivités.

Gilles Simeoni et Xavier Luciani, président de l'office d'équipement hydraulique de Corse (OEHC) étaient présents, aux côtés des 28 maires de la CCPOT, à l'auditorium du centre administratif de Purtichju.

« Nous avons pour objectif de doter d'ici 2026 l'ensemble du territoire de systèmes épuratoires performants. Pour cela, nous avons déjà réalisé cinq stations d'épura-

tion dans les villages de l'intérieur. L'enjeu environnemental, atout touristique s'il en est, est aussi prioritaire, notamment pour la dépollution du Taravo », a expliqué Valérie Bozzi.

## Un contrat de 13 millions

« Ce n'est pas par hasard si nous nous retrouvons aujourd'hui. Effectivement, la dépollution du Taravo est un objectif majeur. Ce contrat va servir d'exemple pour toute l'île », a souligné Gilles Simeoni après s'être félicité de la collaboration entre les services de l'agence de l'eau, de la Collectivité de Corse et de la communauté de communes.

Le président de l'OEHC a, pour sa part, insisté sur la nécessité imposée par le réchauffement climatique de préserver les ressources en eau existantes mais également d'en créer de nouvelles. Annick Mièvre s'est félicitée de « ce contrat précurseur pour le territoire » et a redit « tout l'intérêt de l'agence pour investir en Corse à travers les différentes aides ».

Ce contrat triennal définit un programme de travaux et un échéancier de réalisations pour un montant de 13 millions d'euros : huit millions pour la CCPOT, cofinancés à hauteur de 90 % par l'agence de l'eau et la CdC, qui seront affectés à l'assainissement, à la gestion des milieux aquatiques et la préservation des inondations



Ce contrat de territoire a été présenté à l'auditorium du centre administratif de Purtichju. DOC CM

; Cinq millions pour les communes qui seront consacrés au financement des dossiers d'eau potable.

## Dépollution du Taravo et assainissement

Depuis qu'elle a repris la compétence de l'assainissement, la CCPOT a établi un état des lieux détaillé des installations de son territoire, aussi bien des stations d'épuration que des réseaux de collecte, puis elle a établi une programmation d'opérations. Elle a déjà réalisé cinq stations d'épuration : Ampaza, Zicavu, Frassetu, Santa Maria Sichè et Livesi.

Elle devrait lancer prochainement la réhabilitation de la station d'épuration de Palneca et la construction pour U Furciolu et

Ghjuvicaccia. Elle finalise par ailleurs les projets de Campu, d'A Vuttera et d'Albitreccia village et prévoit « la réalisation prochaine des dossiers des futures stations de Currà, Maratu et Cugnoctulu ». Ce contrat permettra par ailleurs « d'obtenir des garanties de financement pour la réhabilitation des réseaux existants de ces territoires ».

Enfin, il permettra les études et le montage de dossiers d'autres projets dans les communes du territoire. Comme le soulignait Charles Straboni, directeur général des services de la CCPOT, « aucune opération nécessaire au bien-être des populations ne restera sur le bord du chemin » et « les 13 millions d'euros seront injectés dans l'économie locale durant les trois prochaines années ».

EMMANUEL PERSYN